Note de synthèse de droit

Par **littlemath**, le **19/11/2016** à **16:58**

Bonjour,
j'ai besoin de votre aide, je suis en école de communication et j'ai des cours de droit, sauf que malheureusement je ne suis pas très douée....
je dois faire une note de synthèse sur le sujet ci-dessous:

"L'action de groupe a été introduite en France par la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation et est entrée en vigueur à compter du 1er octobre 2014.
C'est une procédure de poursuite collective qui permet à des consommateurs, victimes d'un même préjudice de la part d'un professionnel, de se regrouper et d'agir en justice.
Afin de conseiller le président d'une association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901, qui souhaiterait que son association propose de mettre en œuvre ce type d'action, vous rédigerez à son attention une note de synthèse lui exposant les principes et limites juridiques applicables à son projet.
Vous attirerez certainement son attention sur les dispositions qui sont contenues dans le projet de loi de modernisation de la justice du XXIème siècle qui a été adopté définitivement en lecture définitive par l'Assemblée nationale le 12 octobre 2016."

Je n'ai que ça, je n'ai pas de document fourni, il faut juste faire une page recto/verso...

pourriez-vous m'aider svp??? :(

Mathilde

Par **marianne76**, le **21/11/2016** à **10:30**

Bonjour
[citation]Je n'ai que ça, je n'ai pas de document fourni, il faut juste faire une page recto/verso...
[/citation]
Le problème est que vous êtes en école de communication et l'exercice demandé ne correspond pas à ce que l'on fait en droit. En droit lorsque l'on fait une note de synthèse il y a beaucoup de documents dont on doit faire une synthèse.
Votre "note de synthèse " ne correspond en rien à nos exercices. Vous devriez vous rapprocher des promotions de votre école et éventuellement des annales pour voir exactement ce que l'on veut de vous.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés